



VIE ASSOCIATIVE ET DU VILLAGE

Fête du vélo : un rendez-vous qui roule toujours !

Le **14 septembre**, Archamps a accueilli la **4^e Fête du vélo**, réunissant **près de 400 participants** autour de courses VTT, randonnées pour les cyclistes, animations insolites et rencontres.

Organisé par le Vélo Club et ses bénévoles, avec le soutien de la commune, l'événement allie **sport, fête et sensibilisation à la mobilité douce**.

Une **édition 2026** est déjà en préparation, avec de nouvelles surprises à venir !

POUR EN SAVOIR 

Rendez-vous sur le site de la mairie

GÉNÉRATION

Le club des aînés

Le **club des aînés d'Archamps** réunit une soixantaine d'adhérents pour partager des moments conviviaux.

Chaque mardi après-midi, une trentaine d'habituels se retrouve à la **salle du Verger** mise à disposition par la mairie, principalement autour de jeux de cartes comme la belote.

Au programme le reste de l'année : **un repas à Noël et au printemps dans des restaurants aux alentours, trois sorties en bus et des animations ponctuelles avec la ludothèque**.

L'association, gérée par un bureau de six membres, organise tout elle-même, avec un esprit familial et bienveillant.

Créée il y a **40 ans**, elle poursuit son objectif : **rompre l'isolement et favoriser le lien social**.

POUR EN SAVOIR 

Rendez-vous sur le site de la mairie



Plan éducatif de territoire (PEdT)

Depuis le début de l'année, **élus, enseignants, associations locales et personnel municipal** ont construit ensemble un **nouveau PEdT**, lancé à l'automne.

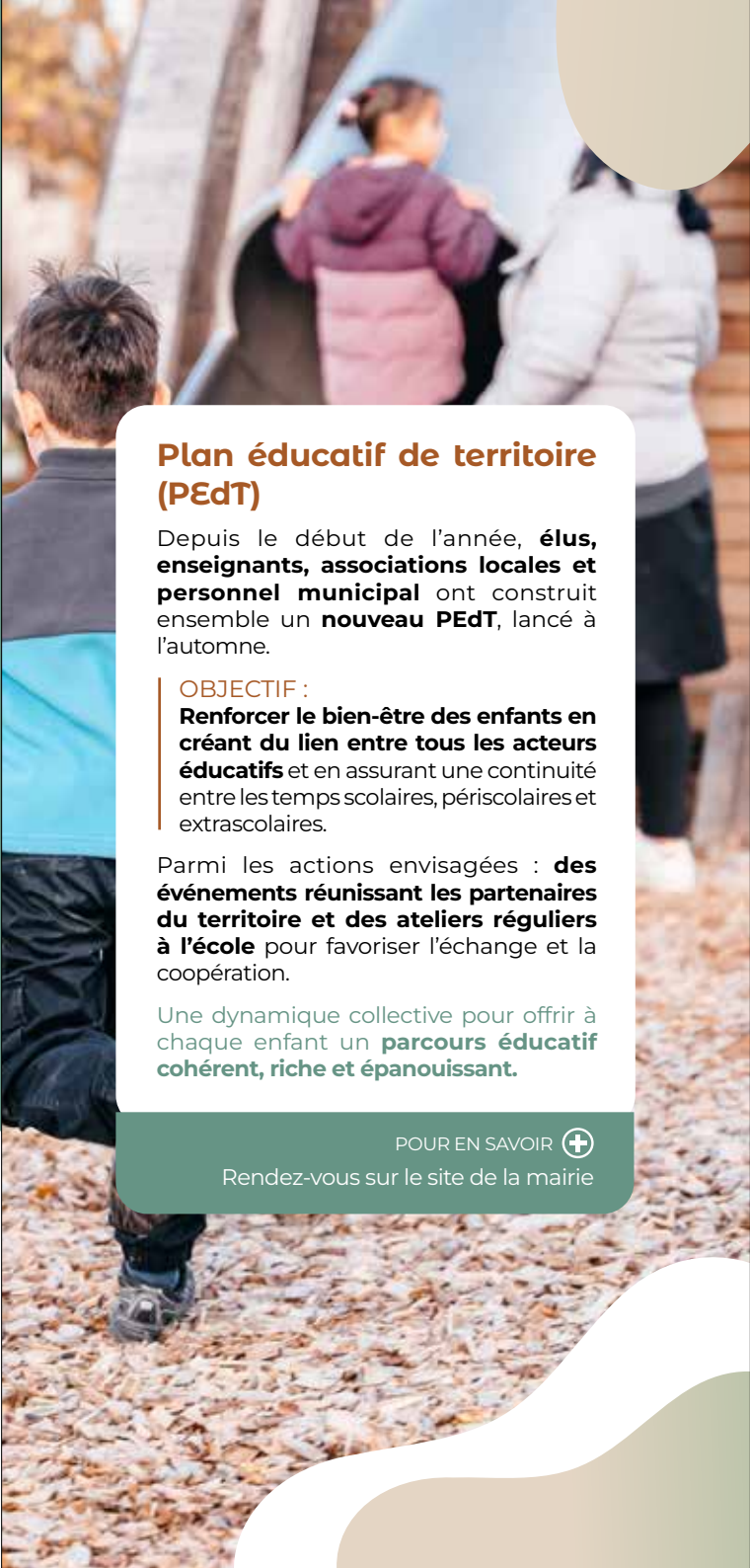
OBJECTIF :
Renforcer le bien-être des enfants en créant du lien entre tous les acteurs éducatifs et en assurant une continuité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Parmi les actions envisagées : **des événements réunissant les partenaires du territoire et des ateliers réguliers à l'école** pour favoriser l'échange et la coopération.

Une dynamique collective pour offrir à chaque enfant un **parcours éducatif cohérent, riche et épanouissant**.

POUR EN SAVOIR 

Rendez-vous sur le site de la mairie



Nouvelle classe

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec l'ouverture d'**une classe supplémentaire de CP**, portant à 290 le nombre d'élèves accueillis.

Une **réunion d'information** a été organisée dès le 4 septembre pour les familles, suivie des rencontres par niveau avec les enseignants.

Cette nouvelle organisation rassurante pour les parents permet à chacun de vivre cette année scolaire avec sérénité.



 **ARCHAMPS**



**FEUILLE
D'INFOS**

OCTOBRE • NOVEMBRE 2025



MOT DU MAIRE

Chères Archampoises, chers Archampois,

J'espère que vous avez pu profiter des belles couleurs automnales durant les vacances de la Toussaint.

L'automne est aussi une période de transition pour notre commune : les équipes restent mobilisées au quotidien pour assurer la continuité des services et veiller au bien-être de tous. La vie du village suit son cours, rythmée par les activités associatives et par les différentes animations.

Du côté des services techniques, l'équipe s'installe progressivement dans son nouveau centre, plus moderne et plus fonctionnel.

Notre garde champêtre, désormais bien intégré, a trouvé sa place au sein de la commune. Sa présence régulière sur le terrain favorise le lien avec les habitants et contribue au bon déroulement de la vie locale.

Je vous remercie pour votre implication tout au long de l'année lors des différentes manifestations organisées par la commune et vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Anne Riesen,
MAIRE D'ARCHAMPS

CADRE DE VIE

Un garde champêtre pour plus de proximité et de protection de l'environnement

Suite à la fin du contrat de police pluricommunale, Archamps a choisi de recruter un **garde champêtre**, mieux adapté aux enjeux locaux, notamment en terme d'environnement.

Il est là pour **écouter, prévenir**, réguler le **stationnement**, et veiller à la protection du **Salève** et ainsi qu'aux **dépôts sauvages**,...

Des **coopérations avec les communes voisines** sont aussi possibles.

Une **présence de terrain déjà bien remarquée**.

Découvrez-le en vidéo.



EN VIDÉO



VIE DU VILLAGE

Attention au protoxyde d'azote : un danger bien réel

Utilisé à des fins récréatives, le **protoxyde d'azote** n'a rien d'innocent : troubles neurologiques, perte de connaissance, atteintes irréversibles du système nerveux... **Même une seule utilisation peut laisser des séquelles durables.**

Un **arrêté municipal**, en lien avec la gendarmerie, interdira son usage récréatif du **1^{er} avril au 30 novembre, de 18h à 6h dans le chef-lieu**. De nombreuses amendes sont possibles : provoquer un mineur à en consommer : **15 000 € d'amende**, abandonner une cartouche sur la voie publique : jusqu'à **750 €**,...

Nos agents en retrouvent régulièrement sur les espaces publics. Restons **vigilants** pour préserver la santé de tous et la tranquillité du village.

Better Street Une appli simple... et vraiment UTILE !

Un lampadaire en panne, un trottoir abîmé, un dépôt sauvage ? Avec **Better Street**, signalez-le en **quelques clics** !

Gratuite et intuitive, cette appli permet à chacun de **participer à l'amélioration du cadre de vie**.

Chaque signalement aide les services municipaux à **agir plus vite et plus efficacement**.

ADOPTÉZ-LA, C'EST SIMPLE, PRATIQUE...
ET ÇA FAIT BOUGER LES CHOSES !



Un nouveau primeur

Un **nouveau primeur** a rejoint le marché.

POURQUOI ?
Pour répondre à un **besoin identifié** : il n'y avait plus de primeur et les habitants étaient demandeurs !

Venue tout droit du Sud et installée à Collonges, **Déborah Primeur** propose des **fruits et légumes de saison**.

Elle rejoint la **dizaine de producteurs** déjà présents chaque jeudi de 16h à 20h.

Un ajout apprécié pour un marché toujours plus complet !

VIE INSTITUTIONNELLE

inscriptions liste électorale

En vue des **élections municipales des 15 et 22 mars 2026**, pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Date limite : le 4 février en ligne, le 6 février en mairie.

L'inscription est indispensable en cas de déménagement, d'installation dans la commune ou pour les citoyens européens souhaitant voter.

Deux options : **service-public.fr** ou directement en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vérifiez votre situation électorale sur le site officiel pour éviter toute mauvaise surprise !

Voter, c'est faire entendre sa voix et garantir des **listes à jour**, pour des élections transparentes et équitables.

POUR EN SAVOIR +

Rendez-vous sur le site de la mairie

MAIRIE D'ARCHAMPS

RUE DE LA MAIRIE CS 70501
74160 ARCHAMPS

Tél : **04 50 43 62 18**
www.mairie-archamps.fr
accueil@mairie-archamps.fr

NOS HORAIRES
Lundi, Mercredi, Vendredi – **09H00 – 12H00**
Mardi, Jeudi – **14H00 – 19H00**

RETROUVEZ-NOUS
Facebook
commune d'Archamps
Whatsapp
<https://urls.fr/fJTGkn>

